



Bulletin de liaison trimestriel de l'Hospitalité diocésaine
Diocèse de Pamiers, Couserans et Mirepoix

Editorial

Le samedi 11 octobre de nombreux chrétiens de tout le diocèse se sont retrouvés à la maison des Œuvres pour s'informer et échanger sur les « Communautés Ecclésiales de Base ». En revenant à des aspects essentiels de la vie chrétienne – les fidèles d'un même lieu se rencontrent pour prier, partager la Parole de Dieu, vivre dans un esprit fraternel, il s'agit de chercher à répondre à une nouvelle situation pastorale vécue sur le terrain.

Dans une telle démarche, on se rend compte qu'il faut éviter deux dangers : faire du nouveau en oubliant l'expérience passée, les fondamentaux, ou ne rien tenter par peur de l'inconnu, du risque à prendre. Pour avancer dans les temps incertains qui sont les nôtres il faut s'appuyer sur les certitudes de la foi et l'audace de l'espérance.

Ce qui vaut pour le diocèse ne vaut-il pas aussi pour l'Hospitalité ? Cet été durant le pèlerinage à Lourdes, pour la première fois des animations ont été proposées à des enfants amenés par leurs jeunes parents, une formation pour les nouveaux a également été initiée. Tout n'est pas parfait, rien

n'est bouleversé mais reconnaissons que ce sont des évolutions positives ! En demeurant fidèle à Celui qui est le fondement de notre action, que notre charité se fasse inventive, que notre amour des plus petits prenne des chemins nouveaux. Participer aux Tables ouvertes, s'engager dans la pastorale des personnes handicapées, rejoindre une

association non confessionnelle habitée par un vrai esprit de service ou plus simplement décider de visiter régulièrement telle ou telle personne dans la solitude... Nous voici invités à « faire du neuf » pour suivre de manière plus authentique le Christ toujours Vivant !



Abbé Serge Billot

Dans l'agenda

Samedi 15 novembre : Journée à la Maison des Œuvres autour du thème : « Handicaps : osons la rencontre ! »

Vendredi 21 novembre, 20h30, à la maison des œuvres de Pamiers : Assemblée Générale de l'Hospitalité

Dimanche 23 novembre : Journée d'amitié de l'Hospitalité à Montaut

En février : Journée de l'amitié dans la vallée de l'Arize (à confirmer)

Retour sur...

Une belle rencontre de l'Hospitalité

Le 19 septembre 2014 une cinquantaine d'hospitaliers et hospitalières se sont retrouvés dans la grande salle de la maison des Œuvres à Pamiers. Il s'agissait de *relire ensemble le pèlerinage du mois d'août*.

Après un temps de prière animé par notre aumônier, l'abbé Serge Billot, les échanges ont pu commencer, avec d'abord l'intervention de Jean-Louis Lajous. Christine de Latour a fait le point sur les comptes : il apparaît indispensable de continuer à récolter des fonds durant l'année, soit lors des journées d'amitié, soit à l'occasion de telle ou telle initiative locale. Marie-Thérèse Eychenne intervient à propos du déroulement des différents services, de même Joseph Comas et Denise Despujols pour le service de table. Des nouveaux venus, qui ont fait leur premier pèlerinage cette année, ont aussi pris la parole.

Des points positifs ont été soulignés : la participation d'hospitaliers aux chants de la veillée, la mise en place d'une animation pour les enfants, l'initiative d'une formation pour les nouveaux, l'engagement du groupe des jeunes, la célébration de l'envoi à la salle du transit et finalement un climat paisible et fraternel malgré la multitude des activités.

Des suggestions ont été faites pour améliorer le service déjà existant, par exemple: mettre le numéro des chambres à côté des noms sur les tables, prévoir la présence d'un membre de l'équipe

médicale pendant le repas des malades, annoncer le programme à la fin des repas, amener une boîte à outils avec notamment une pompe à vélo, distribuer un plan du service avec le numéro des chambres, utiliser la salle du transit pour la formation des nouveaux... et aussi : valider l'aide de membres de l'équipe médicale pour les toilettes difficiles, présenter de manière positive aux personnes accompagnées, le couchage en dortoir...

Des chantiers plus importants à mettre en œuvre : développer les activités pour les enfants afin d'accueillir davantage de familles

trouver un véhicule pour transporter les fauteuils

des personnes malades

lancer les

inscriptions très tôt

pour permettre de

former les

nouveaux avant le

départ et mieux

organiser les

services...

et aussi :

conception et

distribution large

dans les paroisses

d'un dépliant

présentant

l'Hospitalité,

élaboration d'un CD

avec photos du

pèlé., intégration de

jeunes dans le

Conseil ou le

bureau, une

célébration de

l'onction des

malades qui

remplacerait le

chemin de croix...

Avant son départ

pour Périgueux,

Mgr. Philippe Mousset a proposé à Jo et Vincent Lelong de prendre la suite de Pierre Assémat à la présidence de l'Hospitalité. Après un temps de discernement ils ont accepté : conformément aux Statuts, l'Assemblée Générale devra entériner ce choix. Le résultat de cette procédure sera soumis à l'acceptation de notre prochain évêque.

La rencontre se termine avec une fervente prière à Notre Dame.



Point de repère

Choisir le chemin

C'est normalement en ce mois de novembre que doit commencer la diffusion de nouveaux lectionnaires pour la liturgie. Ils sont le résultat d'une nouvelle traduction officielle des textes bibliques. Cela va amener un changement dans la version française du Notre Père avec une modification de la sixième demande qui concerne la tentation.

Ce passage a été traduit de bien des manières. Par exemple dans le texte de la Vulgate (traduction latine de Saint Jérôme vers la fin du 4^{ème} siècle) on peut lire : « *et ne nos inducas in tentationem* » autrement dit : "*ne nous induis pas en tentation*". Certains se souviennent encore de l'ancienne formule : « *ne nous laissez pas succomber à la tentation* ». Depuis quelques décennies nous utilisons l'expression œcuménique : « *et ne nous soumet pas à la tentation* ». Avec la nouvelle version cela va devenir « *et ne nous laisse pas entrer en tentation* ».

C'est d'abord le mot « tentation » qu'il s'agit de bien comprendre. C'est en effet à partir de lui que le reste de la phrase trouve son sens. « Tenter ne signifie rien d'autre que de mettre à l'essai ou éprouver » dit St Thomas d'Aquin (Comment. du Pater) mais plusieurs situations peuvent se présenter.

Par exemple dans l'Ancien Testament, après la sortie d'Égypte, au désert, c'est le peuple qui « tente Dieu » (cf. l'épisode de Massa et Mériba en Exode 17,1-7). Il s'agit de mettre le Seigneur à l'épreuve en marchandant la foi : que Dieu agisse comme nous le lui demandons alors, et alors seulement, nous croirons. Une telle attitude est évidemment fautive. Le Dieu de l'alliance ne dit pas « Faites ceci ou cela, convertissez-vous et alors je vous aimerai », il dit plutôt : « Je vous aime, alors, convertissez-vous, faites ceci ou cela en réponse à mon amour ». Ce n'est pas une relation commerciale mais une relation d'amitié où Dieu fait le premier pas. Il est fidèle et n'a pas à être éprouvé.

Le mot désigne aussi une épreuve pour l'homme, susceptible de le faire grandir dans l'amour et la patience. Être ainsi éprouvé peut nous porter au bien. Nous nous souvenons de Bernadette malade et infirme à Nevers, alors qu'elle voulait être soignante ! Pourtant, au milieu de ce mal physique dont elle est victime, elle a su garder la foi et grandir dans l'amour de Dieu et du prochain. Nul dolorisme malsain mais à l'ombre de la Croix, l'expé-

rience de la grâce du Christ qui est capable d'illuminer les heures les plus sombres de la vie.

Le cœur est éprouvé non seulement lorsqu'il est ainsi invité au bien mais aussi quand il doit renoncer au mal. Dans la prière du « Notre Père », la « tentation » désigne des circonstances, des événements ou des suggestions intérieures qui portent au mal moral, au péché. La dernière demande qui suit fait directement allusion au Tentateur par excellence, le démon (« mais délivre-nous du mal, littéralement « du mauvais »). Le contexte exclut une épreuve « au bien » permise par Dieu et indique un piège destiné à faire chuter le croyant.

Dieu est un Père infiniment bon « qui ne saurait tenter pour le mal » (Lettre de Jacques, 1,13). Infiniment saint, il ne peut donc contribuer à la tentation en incitant au péché. Le sens de la prière n'est pas de demander à Dieu d'éviter de causer un mal qu'il n'a pas l'intention de réaliser !

Finalement s'il fallait traduire non pas au plus près du texte mais en mettant en évidence le sens, on pourrait dire : « garde-nous de consentir à la tentation », ou plus simplement encore « garde-nous de dire « oui » au mal ».

Dans cette demande nous confessons notre liberté et donc notre responsabilité face au mal qui se présente comme un chemin qu'il faut refuser d'emprunter (d'où l'expression « entrer en tentation »). C'est aussi une parole d'espérance : conscient de notre faiblesse, nous nous appuyons sur Celui qui est vainqueur de tout mal. Au désert, le Christ n'a pas succombé aux tentations : il veut nous rendre fort de sa victoire.

En abordant cette demande du Pater, le Catéchisme de l'Église Catholique parle du combat spirituel (N° 2846 à 2848) et du secours indispensable de la prière. La vie chrétienne est une lutte contre ce qui, en nous et autour de nous, est complicité envers ce mal.

Prenons le temps de bien « prier cette prière » du « Notre Père » : au cœur de nos journées, elle nous aide à mener des « combats de lumière » !

Abbé Serge Billot

Le carnet ...



François Casteigneau nous a prévenus de son départ d'Ariège. Un grand merci à lui pour le service accompli au sein de l'hospitalité et tous nos vœux pour son implantation nouvelle. Il nous dit : « *Nous avons pris la décision de quitter l'Ariège ma femme et moi, pour nous resituer sur Revel dans un endroit plus petit, plus proche de nos enfants et de parents. Avec ce message, je vous dis un amical « au revoir » à toutes et à tous qui me connaissent et avec qui j'ai pu partager des moments de service. Bonne continuation sur « Les chemins » François. C »*



Jean Pierre Rabet, le frère jumeau de Germain a rejoint le Père après une longue et douloureuse maladie.

Sœur Thérèse Marangoni (smc) dont le passage en Ariège a favorisé plus de proximité avec les malades de l'Arize,

Emilienne Arexy, un pilier de la paroisse d'Ax-les-thermes, qui n'a jamais cessé de prêter attention, aux faibles et aux plus démunis de son secteur : Rosaire, aumônerie à l'hôpital, hospitalité étaient ses services.

Albert Maury, intrépide pour son âge pendant le pélé 2014, lui aussi à rejoint le père et nous n'oublierons pas son sourire.



Quelques malades sont dans nos prières, le Docteur Pideil, Antonia Cathala, André Rascol, Andrée Odot, Bernadette Bourlier, le père Jean-Marie Ciza, Maria Darbas, Henri Denjean, Nathalie Rossi.



Le 29 août, **Joseph Galy** a reçu les insignes de Chevalier dans l'Ordre national du Mérite, au titre de la défense, cette décoration lui a été remise par **J. Sibra**.

Entouré d'officiels, d'élus et amis, membres de la FNA-CA., membres associatifs divers dont l'hospitalité diocésaine, il lui a été rappelé ses multiples actions de dévouement, en périodes militaire ou civiles, chrétiens.

Pain de la Parole :

Avec Marie, apprendre à méditer la vie de Jésus :

Lettre aux hébreux 4,14-16

En Jésus, le Fils de Dieu, nous avons le grand prêtre par excellence, celui qui a traversé les cieus ; tenons donc ferme l'affirmation de notre foi. En effet, nous n'avons pas un grand prêtre incapable de compatir à nos faiblesses, mais un grand prêtre éprouvé en toutes choses, à notre ressemblance, excepté le péché. Avançons-nous donc avec assurance vers le Trône de la grâce, pour obtenir miséricorde et recevoir, en temps voulu, la grâce de son secours.

un trophée quelle remettra en jeu lors de la prochaine JDA. De plus, pour continuer la journée, ce tournoi sera suivi d'une messe, d'un pique nique et d'une soirée Cénacle où vous êtes conviés.

À noter ...

La PCS (équipe en charge de la catéchèse auprès de personnes handicapées) vous invite le samedi 15 novembre à une journée intitulée : « **Handicap : osons la rencontre !** » (Maison des Œuvres 9h00 - 16h30). Cette journée est aussi proposée par les différents acteurs concernés par ce thème : Pastorale de la santé, la FRAT, le service de catéchèse et bien sûr l'Hospitalité. Au programme, différents intervenants dont Erik Pillet responsable de la communauté de l'Arche (de Jean Vanier) à Blagnac.

Cette année, une nouvelle activité va voir le jour dans notre diocèse pour les jeunes et les aumôneries : **il s'agit des Journées Diocésaines des Aumôneries (JDA)**. Elles auront pour mission de créer et de dynamiser les liens entre les jeunes autour d'activités ludiques. (Premier rendez vous : **Samedi 8 Novembre 2014 à Foix**). Les jeunes s'affronteront par équipe d'aumôneries dans des jeux mêlant adresse, rapidité et concentration. L'équipe gagnante de ce tournoi remportera

Feuille de liaison de l'Hospitalité diocésaine de l'Ariège

Site: ariège-catholique.cef.fr

Contacts : M. Th. Eychenne lmteychenne@gmail.com

Pour donner des nouvelles : Mme Denise Despujols

3 rue Trinqué 09200 Saint Girons

Tel. 06 32 14 15 36 Mail : maxdupont@sfr.fr

Dons par chèque, à l'ordre de :

« **Hospitalité Diocésaine de Pamiers** », CCP : 4565 69 M Toulouse.